

VILLE DE LIEGE



URBANISME,
ENVIRONNEMENT, TOURISME ET
DEVELOPPEMENT DURABLE

Cabinet de l'Echevin

MEDIACITE

Commission de suivi "riverains"

17/01/2008

PARTICIPANTS

Ville de Liège

Michel **FIRKET**, Echevin de l'Urbanisme
Michel **MARECHAL**, Echevinat des Travaux
Serge **CARABIN**, Conseiller communal cdH
Pierre **GILISSEN**, Conseiller communal MR
Guy **KRETTELS**, Conseiller communal ECOLO
Valérie **BURLET**, Echevinat de l'Urbanisme
Pierre **BRICTEUX**, Département de l'Urbanisme
Xavier **BRUYERE**, Département des Travaux
Alfred **DEBARSY**, Commissaire de Police du Longdoz
Jean-Jacques **SCHEVENEELS**, Commissaire de Police dirigeant du Longdoz

Riverains

ESAS
Thérèse **JAMIN**
CQ Longdoz
Serge **FLOEGE**, Président
Olivier **DHEUR**
Association des riverains de la Dérivation
René-Marc **GRAYET**

Promoteur

Richard **DOLEGALA**
Jérôme **GENESTE**

EXCUSES

Jean-Pierre **PERWEZ**, Directeur technique à la SRWT
Jacques **BERTRAND**, Directeur d'exploitation au TEC.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 18 septembre 2007

R.-M. GRAYET souhaite préciser au point 2, pour le carrefour Natalis/bvd Poincaré, qu'il serait intéressant d'envisager le remplacement partiel du large trottoir devant Poincaré Pneus par les places de parking.

Au point 5, à propos de la gestion de la galerie, **T. JAMIN** avait ajouté que l'on pourrait réfléchir à l'aménagement intérieur de la galerie, au niveau de la sécurisation, par exemple, pour permettre le passage.

Moyennant ces ajouts, le compte-rendu est approuvé.

2. Examen de l'avancement des projets d'aménagement imposés en charges d'urbanisme

Quatre demandes de permis vont être introduites :

1. un permis pour les abords imposés en charges d'urbanisme
2. un permis pour les abords pris en charge par la Ville
3. un permis pour la place Brenu et la piazza
4. un permis pour la patinoire

P. BRICTEUX présente les plans des deux premiers.

- Terminus bus et espace de jeux :
 - L'accès au terminus est différencié de l'accès à l'aire de détente pour que celle-ci soit attirante. Cet accès est aménagé en drève verte d'une dizaine de mètres de large, agrémenté d'un double alignement d'arbres.
 - Les modules de jeux correspondent à différentes tranches d'âge (photos montrées à titre d'exemple). Pour les adolescents, l'espace de jeu a une dimension de 20m s/12.
 - L'éclairage est « bas » pour la zone de détente (lampadaires comme sur le RAVEL) et renforcé pour la zone de bus.

O. D'HEUR demande que l'on ajoute une piste de pétanque, si la maison de repos pourrait aménager un accès et s'il est possible d'abaisser le mur de clôture.

R. DOLEGALA accepte la proposition de piste de pétanque.

P. BRICTEUX répond que pour l'accès et le mur de la maison de repos, cela peut être envisagé mais à la demande et à charge du propriétaire de la parcelle où se trouve la maison de repos, pas en charge d'urbanisme.

R.-M. GRAYET souhaiterait que la Ville interroge ce propriétaire pour voir avec lui quels aménagements pourraient être envisagés. Il reconnaît qu'il était perplexe à l'idée d'un aménagement pour ces fonctions à cet endroit mais il trouve la proposition solide.

O. D'HEUR transmet la demande de Saint-Louis d'aménager une petite piste d'athlétisme et celle de l'asbl Grafiti, de prévoir un espace pour permettre l'exposition de leurs travaux.

- Circulation sur le quai :

Rappel de l'aménagement prévu : placement de feux et de passages pour piétons.

M. FIRKET annonce qu'un marché d'étude a été attribué pour concrétiser la liaison piétonne Boverie-Médiacité.

R.-M. GRAYET souhaiterait que la Ville intervienne auprès du MET pour qu'il aménage l'autre côté du pont de Huy.

S. CARABIN appuie en disant que c'est le premier feu que rencontrent les automobilistes venant de Monsin. Les accidents y sont fréquents.

- Rue d'Harscamp/rue Stouls :
Passage devant la Poste : une zone de 4m appartient à la Poste. Le solde deviendra privé (Médiacité).
Question : une zone de livraison pour camions est-elle prévue rue d'Harscamps.
- Rue Latour :
Zone 30 avec stationnement riverains, trottoirs traversants.

3. Planning du chantier

Planning respecté. Ne rencontre pas de souci particulier pour l'instant.

R. DOLEGAGLA ne sait pas encore donner de date pour le rétablissement de la traversée rue d'Harscamp.

La commercialisation avance bien.

A la question de savoir si le planning du chantier ne peut pas être mis sur internet, il est répondu que cela n'est pas possible, s'agissant d'une gestion de chantier.

4. Information aux habitants et utilisateurs du quartier

T. JAMIN demande d'améliorer l'information sur les changements de circulation.

R. DOLEGAGLA va relayer la demande auprès des gestionnaires du chantier. Les camions arrivent par la rue Stouls, déchargent et repartent par la rue d'Harscamp. Il est possible que cela bouche à certains moments.

J. GENESTE est le nouveau responsable du marketing et de la communication. Il informe que le site est opérationnel depuis une semaine : mediacite.be.

Il n'y a pas d'information à diffuser pour le moment en toute-boîte, si ce n'est des infos très techniques, peu intéressante pour le grand public.

Une lettre d'information est en préparation.

5. Divers.

• Stationnement dans le quartier

R.-M. GRAYET signale que les places de stationnement à destination des riverains sont rares à cause du chantier. La Police pourrait-elle aménager des emplacements réservés provisoires ou ne verbaliser que les véhicules qui gênent ?

P. GILISSEN demande où se gareront les 300 à 400 ouvriers qui seront amenés à venir travailler sur le chantier.

R. DOLEGALA signale qu'il est prévu qu'ils utilisent le parking, comme c'est aussi prévu pour le stockage de matériel de construction.

• Circulation piétonne dans la galerie

S. FLOEGE précise que la demande, c'est pendant les heures de circulation des bus, alors que les cinémas sont toujours ouverts ou tôt le matin pour les utilisateurs du quartier.

R. DOLEGALA estime que l'on ne peut pas sécuriser une galerie 24h s/24 mais qu'elle devrait être ouverte jusque 20 ou 21h tous les jours. Une fois que les commerces sont fermés et mis sous alarme, la galerie ne peut rester ouverte. Lors d'événements exceptionnels, cela peut être organisé mais pas quotidiennement.

Pour **T. JAMIN**, l'enjeu, c'est la mobilité. Tout ce qui peut encourager l'utilisation des transports en commun doit être favorisé. La réponse ne sera pas trouvée aujourd'hui mais le problème mérite une réflexion.

R. DOLEGALA peut envisager une ouverture dès 7h30 mais la nuit, ce n'est pas imaginable. Il accepte cependant d'y réfléchir.

M. FIRKET propose de réfléchir à une traversée sécurisée par le parking, en ligne droite, avec une signalisation appropriée.

- **L'œuvre de Daniel DUTRIEUX**

Elle est en lieu sûr, à l'abri. Le promoteur a demandé à Ron ARAD de l'intégrer à la Piazza. Si ce n'est pas possible, D. DUTRIEUX a proposé de l'implanter sur l'espace vert situé de l'autre côté du pont de Huy, rue des Fories.

- **Patinoire**

L'avant-projet est déposé.